



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°67

Réunion du : mercredi 19 juin 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

25922336 VGA ST MAUR / CO VINCENNES du 02/06/2024 (R2/A)

La Commission donne match perdu par pénalité à VGA SAINT MAUR, après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF), pour non-envoi de feuille de match.

1^{er} rappel – PV du 04/06/2024

2^{ème} rappel – PV du 12/06/2024

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score de la rencontre.

VGA SAINT MAUR : -1 point ; 0 but ;

CO VINCENNES : 3 points ; 4 buts.

SENIORS – CHAMPIONNAT

26769019 RUNGIS US 1 / LINAS MONTLHERY ESA 2 du 02/06/2024 (R3/B)

Reprise de dossier.

Courriel de l'US RUNGIS informant d'un dysfonctionnement de la tablette lors de l'envoi de la feuille.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score de la rencontre.

La Commission entérine le résultat final comme suit :

RUNGIS US : 2 buts

LINAS MONTLHERY ESA : 0 but

Composition de l'équipe de RUNGIS US

N°1 HAMMOU Steeve 2330038385
N°2 BELKHIR Bilal 2543627368
N°3 OLINGER Calvin 2338159506
N°4 MACKPAYEN Jean Christophe 2546041915
N°5 TETIALY William 2544379096
N°6 COLOMBANI Antoine 2543388361
N°7 WAZAD Ahmed 2544995029
N°8 JOSEPH Olivier 2546575925
N°9 VALLA Scheyms 2543456408
N°10 LAUG Dylan 2545334712
N°11 OUPOH Marlone 2546765042
N°12 CHERFI Rayan 2545966436 - remplace n°3 à la 65ème
N°13 SADAoui Mounir 2543872671 - remplace n°9 à la 70ème
N°14 KOITA Zakarya 2546765584 remplace n°10 à la 60ème
Entraîneur : COLOMBANI Antoine 2543388361
Adjoint : SAMY Samuel 2318037143
Dirigeant : GERMANY Cedric 2543811906
Délégué adjoint 1 : TROCHUT Jerome 2348032268

U18 – CHAMPIONNAT**500 706 - ISSY LES MOULINEAUX F.C. – U18 R3/A**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Supérieure d'Appel, en date du 13 juin 2024 annulant notamment l'exclusion de l'équipe U18 d'ISSY LES MOULINEAUX F.C. du Championnat U18 R3 et confirmant la suspension de terrain ferme pour 10 matchs à son équipe U18,

La Commission procède la réintégration de l'équipe U18 du F.C. ISSY LES MOULINEAUX dans le Championnat U18 R3/B ; étant précisé que cette équipe, du fait de son exclusion, n'a pas disputé les rencontres suivantes :

25911048 – CELLOIS CS 1 / ISSY FC 1 du 12/05/2024 ;
25911072 – ULIS CO 1 / ISSY FC du 26/05/2024 ;
25911077 – ISSY FC 1 / RACING CF 2 du 02/06/2024;

La Commission transmet le dossier au Comité Directeur, pour suite à donner.

25910137 BAGNEUX COM / BRETIGNY FCS du 02/06/2024 (R3/A)

Reprise de dossier.

La Commission enregistre la composition de l'équipe de BRETIGNY FCS :

1-	YACOUBI Harun	2547450567
2-	Sacko Amara	2548585463
3-	GIDENNE Yanis	2547168387
4-	BENIN Lurick	2546781187
5-	DOS SANTOS Thibault	2546466511
6-	GIRAUME Arlan	2547371991
7-	RANDRIANASOLO Larry	2547404006
8-	SOURMAIL Jilany	2547155727
9-	MANDEF Thomas	2546222268
10-	DOUCHET William	2546983738
11-	CISSOKHO Moussa	9603810334

Educateur : GALLAND Patrick 2320209831

U17 - CHAMPIONNAT**25903866 SENART MOISSY / LINAS MONTLHERY ESA du 02/06/2024 (R2/B)**

Reprise de dossier.

La Commission enregistre la composition des équipes et entérine le score final.

Composition de l'équipe de SENART MOISSY :

ZOLA MANGINDU Godvine : 2546816977 - N°1
MARLE Luka :2546612160 - N°2
BONIN Matheo 2547357066 - N°3
ANDRIAMAZAVA Fithahina : 2547819212 - N°4
BOBWA BALI Nolan : 2547653451 - N°5
BIATSIA BANTSIMBA Hayden : 2546801961 - N°6
MOHAMED ALI Irfad : 9602878299 - N°7
GELE Robby: 2546874677 - N°8
NDIAYE Djibril : 2546589371 - N°9
ROSADA MUNDELE Jarod : 2546676278 - N°10
PEP BATOUMBOUG Rayane : 2546710010 - N°11
FAGNIERES Mathis : 2547042882 - N°12

Responsable : MAGUETTE THIAM N°2543942512
ASSISTANT 1 : BEN HAMZA Mohamed N° 2328104575

Composition de l'équipe de LINAS MONTLHERY ESA :

1- RAVRY Dayan
2- LAFFOND Mathis
3- KEBE Aboudou
4- DIAGANA Mahamadou
5- DANTZER Romain
6- ALVES Adrien
7- CORNEIL Mathis
8- LAHLOU Elias
9- BADINGA Matheo
10- BELARBI Mohamed Djibril
11- NIOKANE Adama
12- LAFFONT Thomas
13- MALAM Idalecio
14- BOUDINE DIAWARA Elyjah

Educateur : AISSI Souhid
Arbitre de touche : ALVES Victor

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**25904021 AC BOULOGNE BILLANCOURT / MACCABI PARIS du 26/05/2024 (R2/C)**

La Commission donne match perdu par pénalité à l'AC BOULOGNE BILLANCOURT, après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF), pour non-envoi de feuille de match.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score de la rencontre.

1^{er} rappel – PV du 04/06/2024

2^{ème} rappel – PV du 12/06/2024

AC BOULOGNE BILLANCOURT : -1 point ; 0 but ;

MACCABI PARIS : 3 points ; 2 buts.

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2**Poule G****25910003 GARENNE COLOMBES AF 1 / BAGNEUX COM 1 du 01/06/2024**

1. La Commission accuse réception du courriel de l'arbitre officiel et entérine le résultat suivant :
2. AF GARENNE COLOMBES : 4 buts.
3. BAGNEUX COM : 2 buts.

Elle réitère sa demande au club de BAGNEUX COM de transmettre la liste des joueurs ayant participé à ce match ainsi que les personnes présentes sur le banc de touche.

U14 – FEUILLE DE MATCHS MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

Finale Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf

28141072 JOINVILLE RC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 15/06/2024

CDM – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**25883645 AUDONNIENNE USM / AS MBOA du 02/06/2024 (R3/A)**

La Commission donne match perdu par pénalité à l'USM AUDONNIENNE, après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF), pour non-envoi de feuille de match.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score de la rencontre.

1^{er} rappel – PV du 04/06/2024

2^{ème} rappel – PV du 12/06/2024

AUDONNIENNE USM : -1 point ; 0 but ;

AS MBOA : 3 points ; 6 buts.